



Paris, le 10 novembre 2011

Lancement du «*Prix de la ville euro-citoyenne*»

Jean LEONETTI, Ministre chargé des Affaires européennes, Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France (AMF) et Louis LE PENSEC, Président de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), lancent la première édition du «*Prix de la ville euro-citoyenne*».

Cette distinction vise à récompenser les communes françaises et leurs élus qui, par leur activité de jumelage, participent concrètement à l'émergence, au quotidien, d'une identité européenne chez les jeunes générations. Ce sentiment d'appartenance à la même communauté de destin constitue une condition essentielle à l'édification d'une Europe plus intégrée et plus forte. En développant des réseaux d'amitiés, de convictions et d'échanges entre les peuples, les jumelages jouent un rôle décisif dans cette construction.

Jean LEONETTI, Jacques PELISSARD et Louis LE PENSEC appellent toutes les collectivités locales à participer à ce concours, qui aura lieu du lundi 14 novembre au vendredi 16 décembre 2011, date limite de remise des dossiers.

Ce prix a pour objet de donner à toutes les communes françaises l'envie de s'impliquer encore davantage dans la mise en œuvre de formes innovantes et pédagogiques de coopération avec leurs homologues européennes. La construction de l'Europe de demain ne peut pas se concevoir sans placer l'humain au cœur de son projet.

Contacts presse :

MAEE

Cabinet de Jean LEONETTI
Axel DETOURS : 01 43 17 55 75
Baptiste LEDAN : 01 43 17 55 85
Secretariat-presse.cabaau@diplomatie.gouv.fr

AFCCRE

Chargé de Communication
Mickaël LEDEUIL : 02 38 77 86 13
mickael.ledeuil@afccre.org

AMF

Chef du service de la communication
Marie-Hélène Galin : 01 44 18 13 59
mhgalin@amf.asso.fr

Le dossier du prix de la ville euro-citoyenne est téléchargeable sur les sites du MAEE (www.diplomatie.gouv.fr/cncd), de l'AMF (www.amf.asso.fr) et de l'AFCCRE (www.afccre.org).